



HAL
open science

Master Droit des affaires

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit des affaires. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02039967

HAL Id: hceres-02039967

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039967v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne – Aix-Marseille 3

Demande n° S3MA120003365

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit des affaires

Présentation de la mention

Le master mention « Droit des affaires » a été créé en 2004, à l'occasion de la mise en place du LMD (licence-master-doctorat) au sein de l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3. Cette création a eu pour objectif d'articuler, à partir d'une première année de master en droit des affaires, plusieurs masters professionnels et recherche portant plus spécifiquement sur certaines branches du droit des affaires (droit des transports, ingénierie de sociétés, droit social, etc.) ou sur certains secteurs des affaires (transport, banque, vin, énergie, etc.).

Ce master s'adresse à des étudiants s'intéressant au monde des affaires, ses activités, ses structures, ses acteurs, etc. Son objet concernant principalement l'entreprise et son environnement économique et social, ce master est donc très prisé non seulement des étudiants, mais aussi des professionnels de tous secteurs d'activité.

Le master mention « Droit des affaires » de l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3 regroupe 19 spécialités. Certaines de ces spécialités sont à orientation uniquement professionnelle, d'autres ont une orientation recherche, d'autres enfin proposent aux étudiant des parcours recherche et professionnels. Plusieurs spécialités proposent aussi différents parcours.

Les 19 spécialités sont :

- « Analyse économique des institutions et du droit » (recherche),
- « Création d'entreprise : TPE/PME » (professionnel),
- « Droit aérien et management du transport aérien » (professionnel),
- « Droit comparé appliqué » (professionnel),
- « Droit des affaires internationales » (professionnel),
- « Droit des relations de travail » (professionnel),
- « Droit du sport » (professionnel),
- « Droit économique » (recherche),
- « Droit et fiscalité de l'entreprise » (professionnel),
- « Droit et gouvernance des énergies » (professionnel),
- « Droit vitivinicole et des produits de qualité » (professionnel),
- « Monde asiatique des affaires » (professionnel),
- « Environnement, sécurité et qualité de l'entreprise » (professionnel),
- « Ingénierie des sociétés » (professionnel),
- « Procédures bancaires et marché des professionnels » (professionnel),
- « Propriété intellectuelle et nouvelles technologies » (professionnel et recherche),
- « Droit social » (recherche),
- « Transports maritimes » (professionnel et recherche),
- « Droit du transport terrestre » (professionnel et recherche).

Effectifs constatés	1049
Effectifs attendus	M1 :600 M2 :600
Taux de réussite	80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La création d'une seule université « Aix-Marseille Université » confirme le pouvoir d'attraction de cet établissement en dehors de son aire géographique naturelle (environ 30 % d'étudiants hors de la région PACA).

Sur le plan du positionnement, la mention « Droit des affaires » est la plus importante de l'ensemble de l'offre de formation proposée par l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3.

Le master mention « Droit des affaires » poursuit un objectif de professionnalisation, sans pour autant exclure l'objectif recherche. Ce dernier s'est d'ailleurs amplifié avec l'apparition d'une nouvelle spécialité recherche et la création de spécialités mixtes à parcours recherche et professionnel.

Le dossier comporte peu de précisions sur l'adossement à la recherche. Il est indiqué que la mention s'appuie sur quatre équipes de recherche de l'université : EA 900, EA 901, EA 891 et EA 4225. Les indications sont plus précises pour certaines spécialités qui seront donc appréciées pour chacune d'elle.

L'adossement aux milieux socio-professionnels se caractérise par la présence de nombreux intervenants professionnels (environ 50 % dans les spécialités professionnelles) mais aussi par le réseau d'entreprises accueillant les étudiants en stage. On peut noter aussi la présence de deux conventions de partenariat avec des organisations privées.

L'ouverture à l'international est présente au stade du M2, mais selon des modalités et des proportions variables en fonction du type de spécialités. La mention « Droit des affaires » offre une spécialité de master Erasmus mundus « Analyse économique des institutions et du droit ». L'ouverture internationale se fait aussi à travers de l'accueil d'enseignants et d'étudiants étrangers originaires de zones géographiques diversifiées, par des coopérations avec des universités ou des entreprises étrangères.

L'équipe pédagogique de la mention est composée de 11 professeurs, de 10 maîtres de conférences et d'un professeur associé.

L'accès au M1 est ouvert à tout étudiant titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme équivalent ou bénéficiaire d'une VAE (validation des acquis de l'expérience). L'accès au M2 se fait après sélection et est ouvert aux étudiants titulaires d'un M1 à partir d'un pré-requis indicatif, ainsi qu'aux bénéficiaires d'une VAE.

L'organisation pédagogique de la mention en M1 repose sur une offre de nombreuses matières optionnelles, ce qui est peut être une source de complexité pour l'étudiant devant effectuer un choix. L'étudiant doit en effet choisir 8 matières parmi 22 au premier semestre, et 8 matières parmi 19 au deuxième semestre. Les cours sont tous d'une durée totale de 24 heures regroupées sur 6 semaines, ce qui permet de ne commencer les travaux dirigés (TD) qu'après la fin des cours. Les étudiants doivent faire un stage avec la rédaction d'un rapport ou alors rédiger un rapport de recherche. L'enseignement des langues est obligatoire.

L'organisation pédagogique de la mention en M2 repose sur des modalités définies par les responsables de spécialités et, par conséquent, varient selon les spécialités. On peut cependant observer que l'ensemble des spécialités professionnelles prévoient la réalisation d'un stage obligatoire avec rédaction d'un rapport. Si l'on peut constater un lien étroit entre certaines matières proposées en M1 et la plupart des spécialités de M2, l'articulation entre le M1 et certaines spécialités à orientation économique apparaît peu évidente malgré la possibilité offerte aux



étudiants de M1 de suivre, en plus des différentes matières juridiques proposées, d'autres matières du M1 « Economie ».

La mutualisation des enseignements est très présente au stade du M1 puisque seuls 3 cours sur 22 ne font pas l'objet d'une mutualisation. Au stade du M2, la mutualisation est présente, mais dans une moindre mesure.

Sur le plan de la formation continue, celle-ci est possible avec des aménagements en M1 puis en M2. D'une manière générale il y a peu de formation en alternance.

Les débouchés professionnels :

- En M1, les débouchés sont classiques : juristes d'entreprises, avocats d'affaires, etc. ou alors poursuite des études en M2 (pour une majorité d'étudiants).
- En M2 les débouchés sont effectifs. Une très grande majorité d'étudiants trouve un emploi rapidement après l'obtention du diplôme.

Les modalités d'évaluation des enseignements, lorsqu'elles sont précisées au stade des spécialités, ne sont pas toujours homogènes.

- Points forts :
 - Un master attractif et cohérent dans l'ensemble avec une optique professionnelle, tout en ne négligeant pas la dimension recherche en droit des affaires. La collaboration des enseignant-chercheurs et des professionnels est équilibrée.
 - La plupart des spécialités sont attractives.
 - Une volonté d'innovation se traduisant par l'offre de nouvelles spécialités, dans le souci de répondre aux attentes du monde professionnel.
- Points faibles :
 - Peut-être trop de spécialités, et ce d'autant que certaines spécialités sont très proches.
 - Peu de formations en alternance.
 - Modalités d'évaluation des enseignements imprécises et non homogènes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion pourrait être conduite sur certaines spécialités. Ainsi, l'« Analyse économique du droit » est susceptible d'être intégrée différemment (sous forme de parcours au sein de la spécialité recherche « Droit économique » ?)

Une intégration (ou au moins une mutualisation) des différentes spécialités « transports » pourrait être envisagée (sous forme de parcours ?).

La spécialité « Monde asiatique des affaires » pourrait peut être s'intégrer dans le « Droit des affaires internationales » ou alors dans la spécialité « Droit comparé appliqué », cette dernière spécialité pouvant offrir un parcours recherche et un parcours professionnel.

Il conviendrait de mieux définir la politique des stages (suivi, résultat, etc.) ainsi que les modalités d'évaluation des enseignements (par les étudiants et par le monde professionnel).



Appréciation par spécialité

Analyse économique des institutions et du droit

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité recherche formant à l'analyse économique du droit ouverte aux étudiants juristes, économistes et gestionnaires. Deux parcours sont proposés : « Analyse économique des institutions et du droit » (Aix), « Law and Economics Erasmus Mundus ».

Pour le parcours Aixois :

L'objet de la formation est la préparation de la rédaction d'une thèse de doctorat et l'obtention d'un financement pour la thèse.

La formation débute au mois d'octobre et s'achève au début du mois de septembre de l'année suivante. Mais la plupart des enseignements sont concentrés au premier semestre pour donner aux étudiants les outils nécessaires à la rédaction du mémoire. Le mémoire compte pour environ 1/3 des crédits du M2. Environ 25 % des cours sont assurés en anglais.

Au premier semestre (qui va d'octobre à mi-mars), les étudiants suivent 160 heures (environ 10 heures par semaine) de cours et 30 heures de TD destinés à les introduire aux méthodes de recherche.

Au second semestre, les étudiants suivent les séminaires dits « de culture générale » où interviennent des chercheurs externes au laboratoire.

Les cours sont sanctionnés par des examens écrits ou oraux qui doivent se dérouler avant la fin Juin. Les mémoires de master sont rédigés au cours du second semestre. Les résultats sont proclamés avant le 15 septembre.

Pour le parcours Erasmus mundus :

L'objet de la formation est de préparer à la recherche (études doctorales) tout en fournissant un second domaine de compétence. Le poids donné au mémoire témoigne de l'accent mis dans cette formation sur le développement des capacités d'analyse.

De façon plus précise, le programme permet de développer une analyse économique des règles de droit ainsi que l'évolution de ces règles. Tous les champs du droit peuvent de la sorte bénéficier d'un éclairage nouveau : droit de la concurrence, droit des contrats, droit de la responsabilité extracontractuelle, droit des biens ; mais aussi le droit public. Ce double regard, juridique et économique, est aujourd'hui indispensable pour bien comprendre le droit, mais aussi pour mieux comprendre l'évolution des phénomènes sociaux. Le droit constitue l'institution « économique » première et l'économiste enrichit ses analyses en examinant de près cette institution.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	16
Effectifs attendus	15-25
Taux de réussite	94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation intéressante pour sa dimension recherche et pour son parcours international Erasmus mundus. Elle apparaît toutefois moins comme un M2 juridique que comme une formation « post graduate » en économie du droit. L'équipe pédagogique est composée principalement d'économistes.



- Points forts :
 - Le parcours Erasmus mundus. Incontestablement l'un des meilleurs atouts de cette spécialité sans équivalent au sein de la mention « Droit des affaires ».
 - La dimension recherche, qui semble reconnue au sein de l'université puisque plusieurs contrats doctoraux ont été obtenus par les étudiants issus de cette mention.
- Points faibles :
 - Beaucoup d'abandon dans le parcours Aixois, ce qui pose la question de la perception de la formation par les étudiants candidats à l'accès à cette spécialité.
 - Manque de lien entre le M1 et le M2.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion pourrait être conduite sur la spécialité « Analyse économique des institutions et du droit » qui pourrait être intégrée différemment (éventuellement sous forme de parcours au sein de la spécialité recherche « Droit économique ») au sein de la mention « Droit des affaires ».

Création d'entreprise : TPE/PME

- Présentation de la spécialité :

Cette formation, à finalité professionnelle, vise à contribuer à l'épanouissement de l'esprit d'entreprise en apportant une maîtrise des outils nécessaires à la création des TPE et PME. Cette spécialité a un objectif professionnalisant très marqué, elle est fondée sur l'interdisciplinarité. Ce master offre deux parcours au choix : « Stratégies entrepreneuriales », plutôt orienté vers le secteur de la distribution et la finance ; « Management entrepreneurial », avec des enseignements complémentaires en droit social et en droit, économie et marketing de la propriété industrielle. Le master « Création d'entreprise : TPE/PME » s'inscrit logiquement dans la mention « Droit des affaires ». Il a pour particularité d'offrir une spécialisation dans le domaine de la création et de l'entrepreneuriat des TPE/PME. Ce master offre une remise à niveau sur les fondamentaux en économie, gestion et droit, dès le début du 3^{ème} semestre, et permet de reprendre les bases en donnant à chacun les outils de compétences nécessaires à la création d'entreprise.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	30
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	85 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire dans laquelle sont proposés des enseignements en économie, droit et gestion. Les intervenants sont issus du monde universitaire et professionnel. La formation est attractive et paraît répondre aux attentes du monde professionnel.

- Points forts :
 - Une formation originale répondant à un besoin réel sur le plan professionnel.
 - Une formation permettant à des juristes de se former aux disciplines de la gestion pour répondre aux attentes du marché.

- Points faibles :
 - Aucune indication sur une politique de stages.
 - Aucune précision sur l'évaluation des enseignements.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il s'agit d'une formation offrant de bonnes opportunités professionnelles et donc à fort potentiel, mais il paraît indispensable de mieux expliciter la politique de stage et d'offrir la possibilité d'évaluer les enseignements.

Droit et management du transport aérien

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité professionnelle, a pour vocation à former les étudiants à la réglementation du transport aérien pour leur permettre d'intégrer le secteur professionnel du transport aérien. Le dossier précise que « la relation avec le droit des affaires n'est pas directe » et que « l'orientation management de ce master 2 le situe à la frontière entre droit et management des entreprises ».

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	75 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

C'est une formation à forte dimension professionnelle, mais qui semble chercher sa place au sein de la mention « Droit des affaires ».

- Point fort :
 - Formation très pratique paraissant offrir de bonnes perspectives professionnelles et qui, contrairement à ce qui est indiqué dans le dossier, trouve sa place dans la mention droit des affaires puisqu'il existe deux autres spécialités transports axées, pour l'une sur le transport maritime, et pour l'autre sur le transport terrestre.

- Point faible :
 - Pas de précisions sur les cours dispensés : trois rubriques seulement partagées entre le droit aérien, l'économie du transport aérien et les pratiques professionnelles. Les intervenants sont en très grande majorité des professionnels (80 %) et parmi les universitaires on ne compte qu'un seul juriste titulaire, ce qui est un peu déséquilibré.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion pourrait être conduite sur la possibilité de transformer en parcours professionnel cette spécialité au sein d'une spécialité transport.

Droit comparé appliqué

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation, à finalité professionnelle, de juristes au droit comparé (common law, systèmes juridiques des pays arabes, systèmes juridiques des pays asiatiques). Caractérisée par une approche pluridisciplinaire, cette formation entend répondre ainsi tant aux besoins de la pratique des affaires qu'à ceux des relations juridiques internationales générales. Des stages professionnels à l'étranger permettront enfin de compléter une telle orientation et de mieux préparer l'étudiant à l'internationalisation.

La spécialité « Droit comparé appliqué » complète l'offre de formation de la mention «Droit des affaires » en raison de son caractère pluridisciplinaire et de l'accent mis sur la méthodologie comparative et l'étude de problématiques juridiques transnationales. L'ouverture à l'international est privilégiée par la présence de nombreux professeurs invités étrangers et par les relations régulières des enseignants avec des universités étrangères. Les étudiants ont ainsi la possibilité d'effectuer des séjours de recherche dans ces universités et de prendre l'attache de collègues étrangers. Des liens privilégiés existent également avec l'Institut de droit comparé de Lausanne où depuis plusieurs années, des étudiants du master « Droit comparé appliqué » ont pu être accueillis.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	23
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	75 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

C'est une formation intéressante, permettant à des juristes de s'ouvrir aux systèmes juridiques étrangers. Une formation présentée comme professionnalisante, mais dont la dimension pratique en terme de débouchés professionnels demeure incertaine.

- Point fort :

- Réelle dimension pluridisciplinaire
- Ouverture à l'international
- Le contenu des enseignements et la présence d'enseignants-chercheurs nombreux pouvant permettre aux étudiants de poursuivre en thèse après la rédaction d'un mémoire de recherche.

- Points faibles :

- Les enseignants sont en quasi-totalité des universitaires et donc très peu de professionnels.
- Les débouchés professionnels de cette formation paraissent incertains. Peu de précisions sur l'évolution des diplômés.
- Pas d'évaluation des enseignements.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion pourrait être conduite sur l'évolution de la spécialité en direction de la recherche ou alors avec un parcours professionnel plus affirmé et un parcours recherche. L'intégration de professionnels paraît nécessaire pour répondre à la finalité professionnelle affichée.

Un rapprochement (ou au moins une mutualisation) pourrait être envisagé avec la spécialité « Monde asiatique des affaires » ou/et « Droit des affaires internationales ».

Droit des affaires internationales

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à vocation professionnelle se propose de former des juristes spécialisés en droit des affaires internationales. De nombreuses séquences d'enseignement de courte durée sont proposées, au cours desquelles une grande diversité de thèmes en rapport avec l'objet de la spécialité sont abordés. Les enseignants se répartissent entre universitaires et professionnels. L'organisation des interventions de ces derniers est conçue de manière à favoriser les relations des étudiants avec le monde professionnel dans la perspective de faciliter leur entrée dans la vie active (rencontres en vue de stages, forums des métiers, dîners-débats, réunions des anciens, etc.) Les enseignements du master de « Droit des affaires internationales » sont prioritairement axés sur l'étude du droit international. Même si l'enseignement de certaines matières de droit interne apparaît nécessaire pour parfaire la formation des étudiants en droit des affaires, l'essentiel de la formation touche à la dimension internationale du droit des affaires. C'est dans cette perspective que le master entretient des relations de collaboration très étroites avec des entreprises, cabinets ou institutions qui travaillent dans l'ordre des relations internationales.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	85 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

C'est une formation structurée de manière cohérente et précise qui répond au mouvement d'internationalisation du droit des affaires. Un niveau d'exigence linguistique est requis de la part des étudiants, ce qui est essentiel pour ce type de formation. Un quart des enseignements sont dispensés en anglais et les étudiants doivent faire des stages chez des professionnels exerçant à l'international.

- Points forts :
 - Diversité des enseignements et des enseignants.
 - Formation répondant au mouvement d'internationalisation des échanges.
 - Dimension professionnelle évidente.

- Points faibles :
 - Pas d'indication sur les modes d'évaluation des enseignements
 - Manque de précisions sur le sort des étudiants diplômés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Un rapprochement (ou au moins une mutualisation) pourrait être envisagé avec la spécialité « Monde asiatique des affaires » ou/et « Droit comparé appliqué ».

Droit des relations de travail

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, à finalité professionnelle, forme des juristes spécialisés en droit social se destinant soit au monde de l'entreprise, soit au métier d'avocat, soit au secteur de l'administration du travail. Le contenu des UE couvre l'ensemble du droit social, y compris le droit de la sécurité sociale. La formation repose sur un tronc commun de 300 heures puis se sépare en deux parcours « Entreprises et ressources humaines » et « Contentieux social », avec 54 heures d'enseignements dans chaque parcours. Le parcours « Entreprise et ressources humaines » est destiné à former des juristes d'entreprise spécialisés en droit social et des cadres de service de gestion des ressources humaines, le deuxième parcours, « Contentieux social », s'adresse plus particulièrement à ceux qui envisagent une profession d'avocats spécialistes en droit social.

Les enseignements sont assurés à 50 % par des praticiens du droit. Bien qu'étant qualifiée de master professionnel, cette spécialité ne néglige pas pour autant la formation à la recherche. Un module d'initiation à la recherche a en effet été prévu dans l'UE 6 et les enseignements des parcours professionnels (UE 7) donnent lieu à la rédaction d'un mémoire. Cette spécialité est l'une des principales de la mention « Droit des affaires », dans la mesure où le droit social s'avère être l'une des disciplines fondamentales du droit de l'entreprise et des affaires.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	36
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	90 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	95 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Il s'agit d'une excellente formation répondant aux besoins des professionnels intéressés par le droit social.

- Points forts :
 - Variété des enseignements, des enseignants.
 - Cohérence de la maquette ;
 - Sérieux dans la présentation.

- Points faibles :
 - Manque de précisions sur les stages.
 - Pas de comité de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Ce master est présenté comme étant professionnel, mais donne également la possibilité aux étudiants de suivre une formation d'initiation à la recherche tout en préparant un mémoire de recherche. On peut à cet égard se demander si une réflexion sur un rapprochement avec la spécialité recherche en droit social ne devrait pas être conduite.

Droit du sport

- Présentation de la spécialité :

La formation, à finalité professionnelle, est spécialisée en droit du sport pour répondre aux besoins des professionnels du secteur des spectacles sportifs. Le master professionnel de droit du sport a pour objectif de donner, à travers des séminaires et un stage, une formation spécialisée sur les problématiques juridiques des différents marchés du spectacle sportif (financement, fiscalité, droit du travail, assurances, contentieux, organisation des compétitions, etc.). Sa mise en place est justifiée par le constat d'une diversité des acteurs du monde sportif et l'importance des budgets de « sponsoring » consacrés au sport, par les entreprises et les collectivités territoriales conduisant ainsi à un large éventail de débouchés professionnels (direction de la communication, direction marketing, direction administrative, direction financière...) dont les étudiants sont susceptibles de profiter.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	26
Effectifs attendus	25-30
Taux de réussite	93 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	85 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation pratique très spécialisée, répondant à un besoin du marché. Les enseignements théoriques et pratiques sont dispensés par les universitaires et des professionnels.

- Points forts :
 - Originalité de la formation.
 - Diversité des enseignants.
 - Bonnes perspectives d'intégration professionnelle.
- Points faibles :
 - Manque de précisions sur les enseignements dispensés, ce qui tranche avec la présence de très nombreux intervenants (professionnels et universitaires), dont on ne sait pas ce que chacun d'entre eux enseigne ni pour quel volume d'heures.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Mise en place d'un suivi plus précis du devenir professionnel des étudiants.

Droit économique

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, à finalité recherche, propose d'initier les étudiants à la recherche en droit économique. L'essentiel des matières du droit des affaires est couvert par 13 enseignants-chercheurs. Ce master couvre l'ensemble du droit des affaires, en partant du constat que l'immense majorité des stages et emplois proposés aux diplômés sont eux-mêmes, en droit des affaires, de type « généraliste », avec notamment, ces dernières années, un recentrage sur des matières fondamentales comme le droit des contrats et celui des sociétés. L'ouverture internationale du diplôme a été revalorisée, notamment à travers la place faite au droit international et comparé sous l'angle des sociétés. Il a également été fait une place notable au droit de l'environnement (cours de responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise prenant la place de celui de réglementation économique dans l'entreprise, et apparition d'une composante droit de l'énergie en liaison avec la propriété intellectuelle).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	40
Effectifs attendus	45
Taux de réussite	83 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	90 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation recherche, innovante, complète et cohérente, notamment par rapport à la place qu'elle occupe au sein de la mention « Droit des affaires ». Cette spécialité recherche, par ses enseignements diversifiés et son objet d'étude assez large, permet d'accueillir les étudiants souhaitant poursuivre des recherches dans l'essentiel des domaines du droit des affaires.

- Points forts :
 - Souci d'innovation avec introduction de matières nouvelles intéressant le monde des affaires.
 - Formation reconnue, avec d'excellentes perspectives pour les étudiants ayant poursuivi en doctorat.
- Point faible :
 - Peu de précisions sur les liens avec les professionnels.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandation pour l'établissement

Une réflexion pourrait être menée pour intégrer au sein de la spécialité « Droit économique » la spécialité « Analyse économique du droit et des institutions ».

Droit et fiscalité de l'entreprise

- Présentation de la spécialité :

C'est une formation de juriste en droit fiscal des affaires. Cette spécialité professionnelle offre la possibilité d'effectuer ce diplôme en alternance par la voie d'un contrat d'apprentissage, permettant ainsi d'obtenir une expérience professionnelle d'un an au sein d'un cabinet d'avocat ou d'expertise comptable, d'un service juridique d'entreprise ou de banque. Bien que n'étant pas précisée dans le dossier, la place de la spécialité dans une mention « Droit des affaires » est évidente.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	39
Effectifs attendus	40
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	90 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La formation, très spécialisée en droit fiscal, connaît un succès important auprès des professionnels qui accueillent les étudiants en contrat d'alternance. Une ouverture à l'international existe, avec l'organisation, chaque année, d'un voyage d'étude au Canada.

- Points forts :

- Formation de grande qualité, organisée en parfaite adéquation avec ses objectifs.
- Formation par alternance.
- Ouverture à l'international.
- Equilibre entre professionnels et universitaires.

- Points faibles :

- Peu de précision sur le contenu des enseignements.
- Peu de précisions sur l'évaluation des enseignements.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandation pour l'établissement

Il conviendrait de développer le contenu des enseignements



Droit et gouvernance des énergies

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle, nouvelle au sein de la mention « Droit des affaires », vise à former des juristes spécialisés dans le secteur de l'énergie. Les enseignements juridiques concernent autant le droit privé que le droit public et sont en rapport avec le secteur de l'énergie. Stage et rapport de stage sont obligatoires. L'équipe pédagogique est composée d'intervenants universitaires et de professionnels du secteur. La spécialité est rattachée à la mention « Droit des affaires » dans la mesure où les problématiques de droit des affaires jouent un rôle important en droit de l'énergie. Ainsi le suivi des enseignements de master 1 de la mention « Droit des affaires » est un pré-requis souhaité par les responsables de la spécialité. En effet, le droit de l'énergie est un domaine qui implique une connaissance préalable des matières sur lesquelles il s'appuie.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	
Effectifs attendus	25-30
Taux de réussite	SO
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	SO
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	SO

- Appréciation :

Il s'agit d'une spécialité nouvelle qui présente une forte dimension sectorielle et qui paraît répondre à un besoin du marché.

- Point fort :

- Formation originale et innovante en lien avec l'évolution d'un secteur de plus en plus concurrentiel.

- Points faibles :

- Evaluation des enseignements.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Cette nouvelle spécialité très innovante paraît correspondre aux besoins du marché. En l'absence de recul sur la formation, puisqu'il s'agit d'une nouvelle demande, il est difficile de vérifier si le marché est vraiment en attente d'une formation de ce type.

Droit vitivinicole et produits de qualité

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation des professionnels de l'entreprise du secteur du vin. La formation, à finalité professionnelle, se compose d'une matière intitulée Droit vitivinicole correspondant à 300 heures d'enseignement. 15 enseignants-chercheurs et professionnels interviennent. Il est prévu un stage obligatoire de 3 mois. Le master professionnel « Droit vitivinicole et des produits de qualité » est orienté vers la formation de cadres des entreprises et organisations des filières agricoles et agro-alimentaires des produits sous signe officiel de qualité et d'origine : domaines et châteaux, caves coopératives, négoce, grande distribution, syndicats, fédérations, interprofessions, établissements publics agricoles spécialisés (INAO-ONIFLHOR-chambres d'agriculture, etc.), avocats et notaires spécialisés, centres de gestion, banque, assurance, presse vitivinicole et agroalimentaire, commerce électronique, douanes, répression des fraudes... Il s'agit de former des cadres en droit rural des affaires.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	15
Effectifs attendus	15
Taux de réussite	80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	60 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

C'est une formation sectorielle et donc très spécifique et adaptée à la demande.

- Point fort :

- Formation originale correspondant à des attentes précises d'un secteur professionnel.

- Points faibles :

- Variations d'effectifs.
- Manque de précision sur le contenu des cours, sur les modes d'évaluation.
- Perspectives d'accueil limitées en nombre d'étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux préciser le contenu de la formation.

Droit social

- Présentation de la spécialité :

C'est une formation à la recherche en droit social. Deux parcours sont proposés : « Dialogue social » et « Risques et travail ». Les enseignements, variés, sont dispensés par une équipe d'enseignants chercheurs diversifiée.

Les deux parcours proposés (« Dialogue social » et « Risques et travail ») offrent aux étudiants une formation qui leur permet d'appréhender les politiques sociales contemporaines intégrant soit les spécificités du dialogue social français, soit les problématiques induites par les risques au travail. L'ensemble de ces modules est en phase avec les axes de recherche du laboratoire d'adossment (Centre de droit social EA 901). L'élaboration d'un mémoire en relation étroite avec le directeur de recherche a pour objectif l'acquisition par l'étudiant d'une autonomie, d'une méthode et d'un savoir-faire mis au service d'un raisonnement juridique rigoureux. Ce travail vise à éprouver la capacité de l'étudiant à analyser des données scientifiques et à les appliquer à une situation juridique.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	30
Taux de réussite	70 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	80 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

C'est une formation de type recherche, classique, mais qui est un pilier important de la mention avec la spécialité recherche « Droit économique ».

- Point fort :

- Diversité des enseignements et des enseignants-chercheurs couvrant l'essentiel du droit social.

- Point faible :

- Aucune indication sur les modalités d'évaluation de la formation par les étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait prévoir une évaluation de la formation par les étudiants.



Monde asiatique des affaires

● Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle, dont le début du fonctionnement date de l'année universitaire 2009/2010, vise à former les étudiants désireux de travailler au Japon ou en Chine en leur apportant des enseignements en droit, mais aussi en économie de la Chine et du Japon. C'est une formation pluridisciplinaire. Elle se divise en deux parcours. Le premier, « Monde chinois des affaires », propose des enseignements juridiques, économiques et linguistiques. Les enseignants sont à la fois universitaires et professionnels (en moindre nombre). Le deuxième, « Entreprise Europe-Japon », a une orientation plus juridique.

Ces deux parcours faisaient partie auparavant de la spécialité « Systèmes de droits étrangers - programmes internationaux » rattachée à la mention « Droit européen, droit international et droits étrangers ». Mais ils étaient tous deux tournés vers le droit des affaires (qu'il soit chinois ou japonais). Vu le public ciblé, et vu les débouchés voulus, il est désormais rattaché à la mention « Droit des affaires ».

La spécialité est à vocation internationale (stage de 3 mois qui doit se faire de préférence en Chine pour les étudiants français, ce qui permet l'immersion professionnelle et culturelle).

Le programme bénéficie du réseau de partenaires chinois que l'Institut de recherches Europe-Asie (IREA) a su se constituer au fil des ans (universitaires, institutionnels et professionnels), accédant grâce à eux aux entreprises et cabinets chinois. Les taxes d'apprentissages récoltées proviennent en grande partie des entreprises chinoises implantées en France.

La spécialité est adossée à l'IREA pour le parcours « Monde chinois des affaires ». Pour le second parcours, aucun adossement recherche n'est précisé.

● Indicateurs :

Effectifs constatés	5
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	60 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

● Appréciation :

Il s'agit d'une formation nouvelle, très spécifique et d'une dimension réduite, avec pourtant deux parcours. La dimension internationale de la spécialité est évidemment à souligner. Elle se caractérise par le fait que certains enseignants sont étrangers, mais aussi par l'origine des étudiants (français, chinois).

● Points forts :

- Caractère très original de la formation proposée avec des intervenants étrangers.
- Une formation essentielle par son objet en raison du développement des relations avec l'Asie.

● Point faible :

- Un nombre très faible d'étudiants qui conduit à s'interroger sur la place de cette spécialité dans l'offre globale de formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Peut-être faudrait-il envisager une réflexion pour intégrer une autre spécialité (« Droit comparé appliqué », « Droit des affaires internationales » ?) sous la forme d'un seul parcours « Europe Chine Japon ».

Droit de l'environnement, de la sécurité et de la qualité de l'entreprise

- Présentation de la spécialité :

La formation, à finalité professionnelle, vise à compléter le cursus des juristes d'affaires sur les questions liées à l'environnement, la sécurité et la qualité dans l'entreprise. Le contenu des enseignements est bien développé. Deux grandes masses se dégagent, la plus importante étant orientée sur l'environnement (droit, écologie, etc.) et la deuxième concernant la sécurité et la qualité. Les intervenants sont nombreux et se partagent entre universitaires et professionnels. Un stage de trois mois minimum est obligatoire.

Seules deux spécialités sont consacrées en France à ce domaine.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	20
Effectifs attendus	
Taux de réussite	92 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	80 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La formation est construite de manière cohérente et vise un créneau intéressant fortement l'entreprise.

- Points forts :

- Enseignements diversifiés et enseignants aux profils différents.
- Domaine juridique visé en pleine expansion.

- Points faibles :

- Effectif en légère baisse.
- Insertion professionnelle en baisse.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Si traditionnellement on associe environnement sécurité et qualité on peut se demander si le développement du droit de l'environnement ne devrait pas conduire à proposer deux parcours

Ingénierie des sociétés

- Présentation de la spécialité :

La formation, à finalité professionnelle, très spécialisée en droit des sociétés, est destinée aux juristes ayant vocation à intervenir dans le secteur de l'ingénierie financière ou en contact avec des acteurs professionnels des marchés financiers. La formation propose pour l'essentiel du droit des sociétés approfondi sous différentes déclinaisons et des enseignements en finance. D'autres disciplines permettent de compléter la formation pour une meilleure connaissance de l'environnement des sociétés. Un stage de 3 mois est obligatoire.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	36
Effectifs attendus	
Taux de réussite	85 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	60 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La formation est attractive et très cohérente par rapport au M1 « Droit des affaires ».

- Point fort :

- Une spécialité répondant aux attentes du secteur de la finance.

- Point faible :

- Manque de précisions sur l'évaluation des enseignements et sur le devenir des étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Veiller à développer l'évaluation des enseignements et le suivi des diplômés.

Procédures bancaires et marchés de professionnels

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnelle vise à former des cadres bancaires sur la base d'enseignements pluridisciplinaires. Elle accueille surtout des professionnels souhaitant faire évoluer leur carrière professionnelle sur la base d'une formation diplômante de type master. Le master « Procédures bancaires et marchés professionnels » se déroule en alternance par le biais des contrats de professionnalisation. La promotion d'un petit effectif (25 maximum) est entièrement recrutée par les partenaires bancaires, au mois de juillet, et l'alternance (1 mois banque, 1 mois formation) débute au 1er septembre pour se terminer un an après. Les contrats de professionnalisation sont gérés par le Centre de formation de la profession bancaire, qui assure aussi les enseignements professionnalisants. A cet effet, une convention est établie chaque année.



- Indicateurs :

Effectifs constatés	19
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	94 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	100 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

La formation est spécifiquement orientée vers le secteur bancaire et réservée aux salariés déjà en poste de ce même secteur, sur la base de contrats de professionnalisation. Les étudiants juristes sont très peu nombreux. Si l'on applique un critère d'insertion professionnelle, la formation est excellente. Si l'on apprécie le positionnement de la formation au sein de la mention « Droit des affaires », l'avis est alors plus réservé.

- Points forts :

- Formation en alternance grâce à une convention de partenariat avec le Centre de formation de la profession bancaire (CFPB).
- Une intégration professionnelle quasi certaine.

- Points faibles :

- Malgré l'intitulé de la mention, ce n'est pas une spécialité à dominante juridique, ce qui peut entraîner une certaine confusion.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Réfléchir au positionnement de cette spécialité dans une mention "juridique".

Propriété intellectuelle et nouvelles technologies

- Présentation de la spécialité :

La spécialité propose un parcours professionnel et un parcours recherche permettant à des étudiants de se spécialiser en droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies. Les enseignements sont nombreux et regroupés en 6 UE. Le droit des signes distinctifs, les créations immatérielles, les nouvelles technologies, la propriété industrielle dans l'entreprise constituent les principaux axes. L'équipe enseignante est composée d'intervenants universitaires et professionnels très nombreux, ce qui s'explique par des interventions de courte durée au sein des matières. Les étudiants doivent réaliser un stage de 3 mois au minimum. La formation propose un parcours recherche, avec la rédaction d'un mémoire et une initiation à la recherche. A noter que les étudiants ayant choisi le parcours professionnel peuvent assister au cours de méthodologie de la recherche.



- Indicateurs :

Effectifs constatés	35
Effectifs attendus	45
Taux de réussite	85 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

C'est une formation intéressante à finalité professionnelle et recherche, avec une bonne cohérence dans l'alliance de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies.

- Points forts :
 - Un parcours recherche et un parcours professionnel.
 - Une offre d'enseignement équilibrée entre propriété intellectuelle et nouvelles technologies.
- Point faible :
 - Pas de formation en alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait étudier la possibilité de développer la formation en alternance.

Transport maritime

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une formation proposant un parcours professionnel et un parcours recherche permettant à des étudiants de se spécialiser en droit du transport maritime. Les enseignements proposés portent sur le droit maritime, le transport maritime et l'environnement du transport maritime. Les étudiants doivent réaliser un stage de trois mois au minimum (avec rapport de stage) ou alors rédiger un mémoire de recherche après avoir suivi un séminaire d'initiation à la recherche. Les intervenants sont pour partie des universitaires et, pour une autre partie des professionnels du secteur. La formation est liée aux professionnels et organismes de transports par l'intermédiaire de l'Institut méditerranéen des transports maritimes (IMTM). La formation a aussi des rapports avec la Direction régionale de l'équipement PACA, qui propose des thèmes de recherche adaptés à la réalité du terrain, sur lesquels les étudiants peuvent travailler. Le Centre de droit maritime et des transports (CDMT) a également des liens étroits avec l'Ecole nationale de la marine marchande dont il accueille un certain nombre de diplômés. Enfin, le CDMT entretient de fidèles relations avec l'Institut international de droit du transport (IDIT) et plusieurs associations nationales de droit maritime étrangères (Italie, Grèce, Espagne, Belgique, Suisse, Grande Bretagne...).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	25
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	85 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Ce master, à dimension scientifique et professionnelle, est bien ancré dans le master « Droit des affaires ». La dimension internationale de la spécialité résulte de cours en partie dispensés en anglais et de l'étude de matières relevant du droit international des transports maritimes.

- Point fort :
 - Une formation bien construite, attractive et cohérente.
- Point faible :
 - Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement

L'initiation à la recherche pourrait être mutualisée avec d'autres spécialités. Un rapprochement avec la spécialité transports terrestres est sans doute envisageable.

Transports terrestres

- Présentation de la spécialité :

La formation propose un parcours professionnel et un parcours recherche permettant à des étudiants de se spécialiser en droit du transport terrestre. Les enseignements proposés portent sur le droit du transport terrestre sous ses différentes facettes. Les étudiants doivent réaliser un stage de trois mois au minimum (avec rapport de stage) ou rédiger un mémoire de recherche après avoir suivi un séminaire d'initiation à la recherche. Les intervenants sont pour partie des universitaires et, pour une autre partie, des professionnels du secteur. Il s'agit de la seule formation de ce type et de ce niveau en France.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	10
Effectifs attendus	20
Taux de réussite	80 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	90 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	



- Appréciation :

C'est un master à dimension scientifique et professionnelle, en cohérence avec la mention « Droit des affaires ».

- Point fort :

- Une formation bien construite, attractive et cohérente.

- Point faible :

- Pas d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

Recommandations pour l'établissement)

L'initiation à la recherche pourrait être mutualisée avec celle proposée par d'autres spécialités. La spécialité pourrait sans doute être rapprochée de la spécialité transport maritime.